



Signataire : Thierry Cerutti

Date de dépôt : 11 octobre 2023

Question écrite urgente

EMS genevois : est-ce que les résidents sont délibérément exposés à de la propagande de partis politiques lors des élections et votations, ou fortement incités dans leur choix ?

Mesdames, Messieurs les conseillers d'Etat,

Il a été porté à ma connaissance les éléments suivants concernant une pratique peu catholique et pas trop orthodoxe au sein des EMS genevois, où le personnel, tel que des abeilles au sein d'une ruche, s'active auprès des pensionnés afin de les inviter à voter, voire de les accompagner à voter, ou carrément de voter à leur place.

Les directions de certains EMS vont jusqu'à organiser des présentations à politique variable en fonction de leur acointance personnelle pour présenter tels ou tels sujets ou candidats à mettre en avant de façon très partielle.

Profiter de l'état de santé parfois fragile des résidents d'EMS dont une partie est en mobilité réduite voire en incapacité de discernement est d'une gravité sans mesure, c'est dégueulasse.

Vous imaginez bien que les partis proches de notre population, comme l'est notamment le MCG ou d'autres, ne sont pas présentés, mieux ils sont ostracisés comme l'est le diable au sein d'un couvent de bonnes sœurs.

Que les directions des EMS voire le personnel des EMS, majoritairement frontalier, accompagnent les résidents des EMS dans la pratique des votations peut sembler acceptable, ce qui l'est moins c'est de le faire en lieu et place des intéressés et de communiquer des informations erronées, dirigées, pour mieux les tromper. Cela est inacceptable, intolérable, voire pénalement répréhensible.

Notre démocratie est importante et ses règles sont fondamentales, au point d'être un exemple pour le reste du monde, une valeur reprise par l'entier des dirigeants de notre planète.

Ces dérapages sont non seulement pénaux, mais discréditent également notre canton, dans lequel on retrouve toutes les organisations importantes que compte la Genève internationale.

Mes questions aux Conseils d'Etat sont donc les suivantes :

- ***Quel est le contrôle mis en place par les autorités afin d'éviter ces dérapages ?***
- ***Quels sont les moyens que l'autorité de surveillance a mis en place pour effectuer des contrôles au sein des EMS ?***
- ***Est-ce que les directions des EMS qui organisent ce genre d'activités doivent suivre un protocole précis ?***
- ***Est-ce que le personnel des EMS est accrédité et légitimé pour voter à la place des résidents ?***
- ***Comment les directions de ces EMS justifient-elles les propos trompeurs voire les mensonges sur des sujets de votations ou des partis politiques ?***
- ***Est-ce que la sensibilité du personnel des EMS et des directions se doit d'être inculquée aux résidents ?***
- ***Que comptent faire les autorités exécutives pour réglementer cela, voire instaurer des contrôles pour éviter de telles dérives ?***
- ***Quels sont les partis coutumiers de ces pratiques douteuses qui consistent à diffuser leur propagande politique à l'attention des résidents d'EMS au moment des élections et votations, avec l'aval complice de ces institutions ?***